

consiste à autoriser chaque banque à émettre, du premier octobre de chaque année au trente-et-un janvier suivant, ces deux jours inclus, en sus du chiffre déjà autorisé, des billets jusqu'à concurrence de quinze pour cent de son capital versé et intact et de sa réserve telle que constatée dans l'état mensuel fourni par elle au Ministre, pour le mois immédiatement antérieur à celui de l'émission extraordinaire.

Toute banque qui mettra ainsi en circulation des billets pour un montant en excès de son capital versé et intact, devra payer au Ministre des Finances sur l'excédent, un intérêt dont le taux à déterminer par le gouverneur en Conseil ne devra pas dépasser cinq pour cent par année.

Cet amendement à la loi permettrait aux banques incorporées d'augmenter — sur la base actuelle de leur capital et de leur réserve et en tenant compte des dispositions spéciales à la Banque de l'Amérique Britannique du Nord — leur circulation de \$24,760,000 en chiffres ronds.

Ce projet ne passera certainement pas sans être critiqué, mais le Parlement le votera certainement, car il est nécessaire que pendant la période de la mise en mouvement des récoltes, les banques aient une circulation plus élastique que celle qui leur est accordée par la loi actuellement en vigueur.

LE COMMERCE ET LES LETTRES

Un lauréat

Parmi les lauréats du concours de littérature institué à l'Université Laval, nous sommes heureux de lire le nom de M. Pierre Michel Girard, employé de la maison Hudon, Hébert et Cie, Limitée.

M. Girard a suivi assidûment pendant deux ans et non sans succès, comme le prouve le prix qui vient de lui être décerné, les cours de littérature donnés à la faculté des arts de l'Université Laval.

M. Girard a, en plus de son prix, reçu le diplôme de littérature.

M. Girard mérite des félicitations, car pendant deux ans il a montré un courage persévérant pour suivre, après des journées de travail bien remplies dans son emploi, les cours de littérature qui lui ont valu un diplôme dont il peut à bon droit être fier.

L'amour des lettres et l'accomplissement des devoirs de la vie quotidienne chez un employé de commerce peuvent parfaitement s'allier. C'est une source de jouissances bien grande pour l'homme qui occupe une situation dans le commerce de pouvoir se reposer l'esprit des labeurs et des soucis des affaires dans la lecture et l'étude des grands écrivains.

Nous engageons les jeunes gens qui ont quelque teinté de littérature ou quelque amour des belles-lettres à suivre l'ex-

emple que leur a donné M. Pierre Girard, ils y trouveront profit et pour l'esprit et pour l'intelligence.

LA PROCHAINE SAISON DU SAUMON

La question de la pêche du saumon intéresse tous les épiciers et nous sommes heureux, en leur faisant part de la lettre suivante, que MM. Rose & Laflamme ont bien voulu nous communiquer, de les renseigner sur la situation de cet article. Cette lettre a été écrite par M. W. T. Barker, gérant général de la B. C. Packers Association.

Messieurs:—

En réponse à votre honore du 7 courant relative aux apparences futures, tout semble indiquer de nouveaux prix pour le nouvel empaquetage. On s'attend, pour la prochaine saison, à une très pauvre montée sur la rivière Fraser et, en conséquence, sept usines seulement seront en opération, au lieu de 22 qui ont opéré l'année dernière. Nous en aurons trois en opération. On ne fait que très peu de préparatifs.

Les stocks sont limités à une petite quantité de demi-boîtes et, en Angleterre, ils sont plus légers qu'ils ne l'ont été depuis un certain nombre d'années.

Nous pensons plutôt que les prix, pour l'Est du Canada, ne seront pas indiqués pendant quelque temps, car les empaqueteurs semblent plutôt inclinés à connaître ce qu'ils auront à vendre avant de faire des prix. Il est certain que l'empaquetage sera peu important et que les prix seront plus élevés.

Votre dévoué,

(Signé) W. T. Barker.

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL

Nous publions sur une autre page le soixante-et-unième rapport annuel de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal.

Chaque année, cette banque d'épargne apporte à ses actionnaires la preuve de nouveaux progrès. Les progrès faits durant l'exercice dernier sont d'autant plus remarquables que le Canada s'est ressenti de la crise financière, qui a pris naissance aux États-Unis. Si, chez nous, la crise n'a pas eu le même degré d'activité, c'est précisément grâce aux services que rendent des institutions comme la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal enseignant au peuple l'économie, la prévoyance. En attirant chez elle les petites sommes que peuvent mettre de côté chaque semaine les ouvriers, les employés et aussi les surplus des petits commerçants, elle les force pour ainsi dire à restreindre leurs dépenses au nécessaire, à éviter le gaspillage, l'extrava-

gance et les spéculations maladroites. Elle les oblige pour ainsi dire à économiser un petit capital qui, plus tard, pourra servir au déposant de s'établir ou de se reposer sera venu, de se reposer sans aucun souci du lendemain.

Cette banque avait au 31 décembre dernier 94,309 comptes ouverts, contre 87,081 l'année précédente. C'est donc le nombre des gens économisant qui font leurs économies à la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal s'est augmenté dans de notables proportions. Et la raison de ce progrès est la confiance absolument justifiée que le public a dans cette utile et prospère institution.

Malgré la crise financière, dont nous avons parlé, malgré le ralentissement des travaux du bâtiment et des divers industries qui en ont été à conséquence, le montant des dépôts au 31 décembre dernier présentait une augmentation sur le chiffre des dépôts à la même date de l'année précédente. Les directeurs et les actionnaires de la Banque d'Épargne ont lieu de s'en féliciter.

Les profits de l'année ont été de \$15,046.93 qui, ajoutés aux \$7,620.40 de profits reportés de l'exercice précédent, ont formé un total de \$22,667.33. Après paiement de deux dividendes aux actionnaires, il reste \$65,667.42 de profits non divisés et reportés à l'actif le compte de profits et pertes.

Nul doute qu'avec ses deux succursales nouvelles, l'une récemment ouverte à St. Henri et l'autre qui va incessamment ouvrir ses portes à Ste-Cunégonde, la Banque d'Épargne, augmente encore le nombre de ses déposants et le chiffre de ses profits.

ASSEMBLEE DE L'ASSOCIATION DES EPICIERIS DE MONTREAL

Jeudi 30 avril, l'association des épiciers de Montréal a tenu une assemblée sous la présidence de M. Laniel. Les minutes de l'assemblée précédente furent lues et adoptées.

M. Boileau rendit compte des travaux de la délégation qui était allée à Québec au sujet de la licence des collecteurs.

Après l'expédition des affaires courantes, on aborda le sujet du pique-nique. On procéda d'abord à la nomination des présidents des comités. Les membres présents proposèrent divers endroits où le pique-nique pourrait avoir lieu. Il fut décidé qu'un comité nommé à cet effet prendrait des renseignements dans divers endroits nommés et ferait rapport à la prochaine assemblée des conclusions recueillies.

Le mérite est une grande chose; mais de deux magasins de mérite égal, celui qui fait la meilleure publicité fait le plus d'affaires. [Washington Star.]